

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	19 (1957)
Heft:	12
Rubrik:	Questionnez - on vous répondra!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Questionnez — on vous répondra!

Question — Ne serait-il pas possible de modifier les organes de transmission de la force motrice aux herses rotatives commandées de telle sorte qu'elles puissent être actionnées avec moins de peine par l'intermédiaire d'engrenages multiplicateurs ou réducteurs? Cela permettrait aux tracteurs de faible puissance, qui prédominent dans les petites exploitations, d'actionner également cet instrument.

P. K., à W. (SH)

Réponse — La vitesse de rotation de l'arbre de prise de force a été normalisée. Elle est de 540 ± 10 tours-minute. Ce nombre de tours, c'est-à-dire le rapport de transmission des engrenages du tracteur qui fournit ce régime de rotation, ne peut pas être modifié. On rencontre malheureusement encore beaucoup de tracteurs en service dont l'arbre de prise de force tourne à une vitesse différente, la plupart du temps supérieure. Cela conduit souvent à d'ennuyeux incidents. L'interchangeabilité des instruments agricoles en est rendue plus difficile. Il n'y a de solution qu'en changeant le couple conique actionnant la herse rotative pour l'adapter au régime de rotation de la prise de force. C'est une façon de procéder que les agriculteurs n'aiment pas, en général. Elle constitue toutefois l'unique moyen qui permette de donner suite à votre proposition.

H. F.

Question — J'ai lu dans le TRACTEUR 4/57, à la page 34, des indications pour enlever la croûte d'huile desséchée qui se dépose sur le bloc-moteur. J'aimerais vous demander par ces lignes où l'on peut se procurer le produit de nettoyage recommandé (détergent à froid Persil) et pour quel prix.

G. D., à R. (ZH)

Réponse — Le détergent à froid Persil (P3) est vendu par la maison **Labor-fac S.A., de Bâle** et revient à fr. 4.70 le litre. Il existe d'autres produits similaires, soit le Magnusol, le Gunk et la Solvaline (Esso). Le premier est obtainable auprès de la firme **Wewerka, Seehofstrasse, Zurich**, et coûte fr. 7.75. Nor-

malement, ces produits devraient être aussi trouvés dans les garages. Suivant la couche de cambouis, le Magnusol peut être dilué avec du gasoil, du pétrole ou du white spirit. Etant donné qu'un tel produit dissout aussi la peinture, il faut veiller à protéger les parties pouvant être endommagées.

H. F.

Question — L'huile usée peut-elle être régénérée puis de nouveau utilisée comme huile pour moteur? Si oui, est-ce que la dépense en vaut la peine?

Réponse — La régénération (nouveau raffinage) de l'huile usée en vaut la peine si la quantité à traiter est suffisante et si l'on fait attention aux points suivants:

a) Le recueillement de l'huile usée du carter-moteur doit être effectué avec beaucoup de soin. Il ne faut en aucun cas qu'elle soit mélangée à de l'huile pour engrenages ou à de l'huile ordinaire pour machines, etc.

b) La régénération doit être exécutée dans une raffinerie dotée de toutes les installations voulues, sinon des dégâts seraient à craindre pour le moteur. Un simple filtrage, comme le font certains bousilleurs pour des prix en apparence favorables, sera carrément laissé de côté. Comme toute huile fraîche, l'huile usée doit être exempte d'acides, de laques, etc., et peut devenir une huile HD (pour service pénible) par l'adjonction d'additifs appropriés.

c) Pour de petites exploitations, la régénération n'en vaut guère la peine, étant donné que cela ferait de trop petites quantités par année. Dans ce cas, 2 ou 3 exploitants employant la même marque d'huile peuvent fort bien donner collectivement leur huile usée à raffiner.

Si l'on recueille avec soin l'huile usée et qu'elle soit régénérée selon les règles, on peut obtenir un produit qui vaut l'huile fraîche. Le prix demandé pour ce traitement est de 80 ct. le litre pour une quantité de 2 hectolitres.

H. F.

Paysans propriétaires de tracteurs ! Réfléchissez que jamais vous ne gagnez autant à l'heure que lorsque vous procédez à l'entretien de vos machines !